

CONTACT FLEURI

Municipalité de Saint-Anaclet-de-Lessard

Vol. 41, no 1

Juin 2022

Gaétane Lavoie
Marie-Paule Lévesque
Diane Proulx
Harold Proulx
Martine Pinel, présidente
Stéphanie Arsenault, conseillère responsable



Bonjour à toutes et tous,

Enfin, le beau temps! Le comité d'embellissement a repris ses activités depuis quelques semaines et est à vous concocter quelques activités pour la saison de jardinage. Cette année, nous aurons un concours Maisons fleuries, à voir dans ce numéro du Contact fleuri. Aussi, les détails concernant la soirée Échanges vivaces qui est aussi de retour après 2 ans de relâche. Des nouvelles des Fleurons du Québec et quelques renseignements au sujet des arbustes fruitiers.

Bonne lecture et bonne saison de jardinage!

Martine Pinel, présidente





La municipalité St-Anaclet a maintenu ses 4 fleurons lors de la visite des classificateurs en 2021

Décembre 2021 – La municipalité est heureuse d'annoncer qu'elle a maintenu ses 4 fleurons pour les 3 prochaines années soit jusqu'en 2023.

Rappelons que la classification horticole des Fleurons du Québec constitue une reconnaissance officielle des efforts de toute la collectivité pour obtenir à long terme un milieu de vie plus beau, plus sain et plus vert. C'est un défi collectif.

Ils ont visité 60 % de notre territoire et évaluent les aménagements horticoles et paysagers qui sont à la vue du public. Les critères d'évaluation touchent notamment la propreté, l'entretien, la variété des éléments horticoles et l'état visuel du paysage municipal. Les points sont répartis dans 5 domaines d'embellissement :

- ✿ 360 points attribués au *Domaine municipal* notre note : **274**
- ✿ 200 points attribués au *Domaine résidentiel* notre note : **140**
- ✿ 170 points attribués au *Domaine institutionnel* notre note : **121**
- ✿ 140 points attribués au *Domaine commercial et industriel* notre note : **82**
- ✿ 180 points attribués aux *initiatives communautaires et au développement durable* notre note : **156**

Donc notre note totale est de **773** points sur 1050 possibles. Il nous manque 102 points pour avoir 5 fleurons. Ne lâchons pas, on y arrive. Et sachez aussi que l'on peut perdre des fleurons. Il faut constamment s'améliorer. Ce que nous faisons collectivement. Félicitations à tous !!!

Nés en 2006, Les Fleurons du Québec reconnaissent les efforts d'embellissement horticole durable des municipalités québécoises. La cote de classification horticole des *fleurons*, semblable aux étoiles pour les hôtels (1 à 5 *fleurons*), est valable pour trois ans et peut être affichée dans les entrées municipales.



Excellent.

Embellissement horticole remarquable dans la majorité des domaines

Soirée Échanges vivaces 2022

Soirée Échanges vivaces :

Mardi 7 juin 2022 à 19 h 30

Centre communautaire Régis St-Laurent

Sous le thème « arbustes fruitiers ».



Conférencier :

Monsieur Alain Lévesque, bien connu dans le monde de l'horticulture viens nous entretenir des arbustes fruitiers. La plantation, le soin et la taille nous permettront de connaître mieux ces petits arbres nourriciers. N'hésitez pas et prenez note de la date, **le 7 juin à 19 h 30.**

Comme par les années passées, cette soirée marque le lancement de la saison de jardinage. Le nom de la soirée indique bien sa fonction. Nous espérons vous voir nombreux cette année, pour la reprise de cette activité suspendue depuis deux ans. Le traditionnel échange de vivaces et un goûter suivront la conférence. Pour l'échange de vivaces, veuillez bien identifier la plante par son nom, la couleur de la fleur et ses caractéristiques, si vous les connaissez bien entendu.

Rendez-vous le 7 juin 2022 à 19 h 30.

Sites municipaux :

Suite au départ de Marie-Paule Lévesque, nous accueillons une nouvelle personne à l'entretien des espaces verts pour la municipalité. SVP, soyez indulgents et travaillons tous ensemble. Aidez-nous à garder nos espaces verts propres.

Cette année, nous continuerons d'entretenir les différents sites déjà complétés. Nous continuerons d'entretenir l'aménagement près de l'église, en partenariat avec la Fabrique. Des jardinières seront installées sur la rue de la Gare et la rue Principale. Nous réinstallerons les jardinières dans le rond-point des rues Bérubé et 23 avril 2001.

J'aimerais vous rappeler de protéger les sites municipaux, car ce sont nos taxes qui servent à payer ces aménagements. Malheureusement, chaque année nous déplorons voir les plates-bandes piétinées et des fleurs arrachées. Demandez aussi à vos jeunes de ne pas circuler en moto, en mobylette et autres véhicules sur les sites municipaux.

Un rappel est aussi lancé aux propriétaires de chiens afin qu'ils ramassent les petits cadeaux laissés par leurs toutous afin d'éviter que d'autres citoyens marchent dedans. C'est une question de civisme et de gros bon sens.

L'an dernier, pour souligner leurs 45 ans d'existence, Miralis a planté dans le parc derrière le 318, rue Principale Ouest, des arbres de toutes espèces dont des fruitiers. Il y a des pommiers, des poiriers rustiques. Vous êtes invités à récolter ces fruits cet automne. Ils sont pour tous.

SVP, si vous utilisez le sentier boisé ou si vous circulez avec votre auto, prenez garde à ces fruitiers. Nous avons remarqué ce printemps des branches cassées.

Concours - Maisons fleuries :

Cette année nous instaurons une nouvelle façon de faire pour le concours Maisons fleuries. Pour éviter d'avoir à être plusieurs personnes dans un véhicule pendant plusieurs heures, nous vous demandons de vous inscrire à l'avance et les juges recevront les adresses à juger et pourront le faire seuls sans accompagnement.

Nous déterminerons des dates préalables de jugement sur une période d'environ 1 semaine, sur 2 fins de semaine. Les grilles de jugement demeurent les mêmes. Il y a par contre des petits changements pour une catégorie. Les catégories « Marge avant réduite », « Ferme », « Commerces », « Résidences Village » et « Résidences hors Village » sont inchangées. Par contre, la catégorie « Élités » est remplacée par « Cour arrière ».

Nous verrons pour les prochaines années si elle sera reconduite, selon les inscriptions que nous aurons. Alors je vous rappelle que pour toutes les catégories, vous devez vous inscrire auprès de la municipalité par téléphone au 418 723-2816 ou par courriel municipalite@stanaclet.qc.ca Vous aurez aussi la possibilité de vous inscrire sur place lors de la soirée Échanges vivaces le 7 juin au centre communautaire.

Arbustes fruitiers

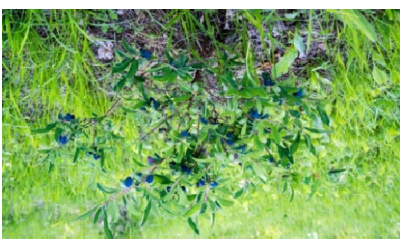
L'an dernier, nous avons acheté des plants de 4 catégories d'arbustes fruitiers. Nous n'avons pas pu les planter dans les différents parcs de la municipalité. Ils sont dans des pots et seront plantés ce printemps ou cet automne. Nous vous invitons à consulter le Contact Fleuri de 2021 pour la présentation plus complète de ces arbustes. Bien entendu, la récolte prend quelques années après la plantation. Lors de notre soirée Échanges vivaces, le conférencier invité vous entretiendra de ces arbustes entre autres.



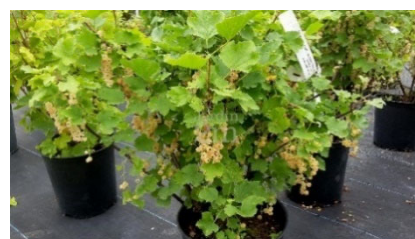
Amélanhier à feuille d'aulne



Aronie noire (*Aronia melanocarpa*)
(*Amelanchier alnifolia*)



Camérisier (*Lonicera caerulea*)



Gadelier (*Ribes rubrum*)